

CTL du 13 Mars 2018

Déclaration liminaire

Monsieur le Président

Le gouvernement a lancé sa grande offensive de printemps, offensive sans précédent contre le Service Public, contre le Statut de la fonction publique et contre les fonctionnaires.

Les annonces faites par le premier ministre et son ministre des comptes publics ont lancé un douloureux assaut.

- *Amplification de la rémunération au mérite ;*
- *Recours massif aux contractuels en lieu et place des emplois de titulaires ;*
- *Mobilité forcée avec plan de départ volontaire ;*
- *Disparition d'instances de dialogue social sur le modèle de la loi travail.*

Le comité CAP 2022 fera connaître ses conclusions et ses propositions fin mars, début avril :

- *Supprimer 50 000 emplois dans la fonction publique de l'état ;*
- *Économiser 4 milliards d'euros de dépenses publiques ;*
- *Abandonner des pans entiers de missions en les déléguant ou en les transférant au privé.*

Tout laisse à penser que la DGFIP soit très largement concernée par les restructurations à venir.

Face à toutes ces attaques, la riposte est plus que jamais nécessaire.

Pour nos missions, nos emplois, nos carrières, notre pouvoir d'achat, pour un service public républicain au bénéfice de tous les citoyens, nous appelons à la mobilisation générale le 22 mars prochain, il en va de l'avenir de notre DGFIP.

De plus, une campagne de presse savamment orchestrée et sans aucun démenti de la Direction Générale, a annoncé que nos facteurs pourraient assurer une aide à la déclaration des revenus, moyennant la somme de cinquante euros, un comble alors que notre administration offre gratuitement, ce même service...

Et que dire de cette inquiétante dérive managériale qui nous guette ?

Désormais, celles et ceux qui ont autorité dans notre administration, disposent d'une formation censée leur permettre de déceler, dans le contexte

professionnel, les personnalités difficiles et les personnes en difficulté.

Déjà l'intitulé de cette thématique peut intriguer et questionner les représentants syndicaux que nous sommes.

S'il était commun d'entendre, hélas ! parler de « public difficile » en lieu et place de public « en difficulté » pour les conditions de travail à l'accueil, l'adoption dans un cadre administratif et managérial du terme difficile pour qualifier les agents de la DGFIP, renvoie forcément à un signifié exonérant l'environnement et le contexte de la situation de travail.

Évidemment, ce ne sont pas les conditions de travail qui en sont la cause, mais « il est important et utile de pouvoir classifier et identifier certains types de personnalités difficiles afin de mieux comprendre leurs réactions... » il est nécessaire d'avoir envers eux les comportements appropriés.

Attention, parmi ces agents difficiles, il peut y avoir également des personnes dangereuses...Et enfin le conseil type « il faut accepter les agents difficiles, mais il faut savoir s'en préserver...» Il est donc question de troubles au sein de notre unité ? Mais qui va diagnostiquer ces troubles ? Les chefs d'unités ?

Et si, comme à Saint Omer, ce Chef d'unité s'avère être aussi un agent trouble, que va t'il advenir « des petites souris » ?

Mais là, cette situation ne fait plus rire, monsieur le président, l'heure est grave, il en va de la situation mentale et physique de certaines et certains de vos agents. Lors du dernier CTR, Solidaires Finances Publiques et la CGT Finances Publiques ont alerté la Direction Générale de cette situation intolérable. Nous attendons de la Direction Générale, qu'elle prenne ses responsabilités, nous attendons des actes...

Les élus CGT Finances Publiques

René QUIDE

Frédéric SCALBERT